



REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana - Tanindrazana- Fandrosoana

MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DE LA DECENTRALISATION

SECRETARIAT GENERAL

**PLAN COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT
EN EAU – ASSAINISSEMENT - HYGIENE (PCDEAH)
DE LA COMMUNE RURALE IVATO CENTRE
DISTRICT AMBOSITRA - REGION AMORON'I MANIA**

Septembre 2020

Sommaire

Sommaire	i
Liste des abréviations	iv
Liste des cartes	v
Liste des tableaux	vi
Liste des figures	vii
Liste des annexes.....	vii
INTRODUCTION.....	1
PREMIÈRE PARTIE : ETAT DES LIEUX	3
1. Présentation de la Commune.....	4
1.1. Caractéristiques générales	4
1.1.1. Situation géographique.....	4
1.2. Caractéristique biophysique	8
1.2.1. Climat.....	8
1.2.2. Relief.....	8
1.2.3. Pédologie.....	9
1.2.4. Végétation	9
1.3. Caractéristique démographique	9
1.3.1. Population.....	9
1.4. Economie de la Commune.....	10
1.4.1. Agriculture	10
1.4.2. Elevage	11
1.4.3. Commerce	11
1.5. Infrastructure de base.....	11
1.5.1. Education.....	11
1.5.2. Santé	12
1.5.3. Electricité	13
1.5.4. Sécurité.....	13
1.6. Contexte social	13
1.6.1. Sécurité alimentaire.....	13

1.6.2.	Vie communautaire	13
2.	Bilan de l'accès à l'eau potable.....	14
2.1.	Ressources en eau.....	14
2.1.1.	Eaux de surface	14
2.1.2.	Eaux souterraines	15
2.1.3.	La gestion intégrée des ressources en eau (GIRE).....	16
2.2.	Les infrastructures de production et de distribution d'eau.....	17
2.2.1.	Réseau d'adduction d'eau existante	17
2.2.2.	Accès à l'eau potable.....	17
2.3.	Analyse des accès à l'eau potable.....	22
3.	Bilan de l'accès à l'assainissement	23
3.1.	Gestion des excréta	23
3.1.1.	Latrines familiales	23
3.1.2.	Latrines institutionnelles	24
3.1.3.	Latrines pour les lieux publics	25
3.2.	Gestion des ordures ménagères	26
3.3.	Evacuation des eaux usées.....	26
3.4.	Analyse assainissement	26
4.	Bilan de la promotion de l'hygiène	27
4.1.	Hygiène corporel	27
4.2.	Hygiène menstruelle	28
4.3.	Hygiène alimentaire.....	28
4.4.	Analyse hygiène	29
DEUXIEME PARTIE : PLAN DE DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNE EN EAU, ASSAINISSEMENT, ET HYGIENE		30
1.	VISION DE LA COMMUNE EN EAH	31
1.1.	Définition de la vision de la Commune en EAH.....	31
1.2.	Définition des objectifs du PCDEAH.....	31
2.	PROGRAMMATION	32

2.1. Eau potable	32
2.1.1. Projection du nombre de la population	32
2.1.2. Projection de l'accès à l'eau potable	32
2.1.3. Priorisation de l'accès à l'eau potable	33
2.1.4. Identification de solutions techniques	34
2.1.5. Fiche de projet Communal	34
2.1.6. Mesures de pérennisation	36
2.2. Assainissement et hygiène	36
2.2.1. Gestion des excréta	36
2.2.2. Gestion des ordures	37
2.2.3. Gestion de l'hygiène menstruelle	37
2.2.4. Mesures de pérennisation	38
2.3. Matrice du plan de développement de la Commune en EAH	39
ANNEXE	a
Annexe 1: Méthodologie de montage du PCDEAH	a
Annexe 2: Budget estimatif sur le domaine EAH dans la Commune Ivato	b

Liste des abréviations

AEP	Adduction d'eau potable
AEPG	Adduction d'eau potable par système gravitaire
AIM	Action Intercoopération Madagascar
CEG	Collège d'Enseignement Général
DLM	Dispositif de lavage de main
EAH	Eau, assainissement, et hygiène
EPE	Equivalent point d'eau
EPP	Ecole Primaire Public
ODD	Objectifs de Développement Durable
PMH	Pompe à motricité humaine
SLC	Structure local de Concertation
STEAH	Services techniques sur l'eau, l'assainissement, et l'hygiène
ZAP	Zone d'aptitude pédagogique
AC	Agent Communautaire
APS	Avant-Projet Sommaire
APD	Avant-Projet Détaillé
ODF	Open Défécation Free
BPOR	Budget Programme par Objectif Régional

Liste des cartes

Carte 1:Localisation Region Amoron'i Mania	6
Carte 2: Localisation du District Ambositra	6
Carte 3:Localisation Commune Ivato-Centre.....	6
Carte 4:Carte de la Commune Ivato-Centre	7
Carte 6:Hydrographie de la Commune.....	14

Liste des tableaux

Tableau 1: Liste des Fokontany de la Commune Ivato Centre	4
Tableau 2: Nombre de population et de ménage par Fokontany dans la Commune Ivato Centre	9
Tableau 3: Les principaux spéculations en agriculture dans la Commune Ivato Centre	10
Tableau 4: Les établissements scolaires par Fokontany dans la Commune Ivato Centre	11
Tableau 5: Centre médical au niveau de la Commune Ivato Centre	12
Tableau 6: Les principales ressources d'eaux de surface dans la Commune Ivato Centre	15
<i>Tableau 7: Types de nappes dans la Région Amoron'i Mania</i>	<i>15</i>
<i>Tableau 8: Sources d'eau exploitées/exploitable en AEP dans la Commune Ivato Centre</i>	<i>16</i>
Tableau 9: Infrastructure AEP dans la Commune Ivato	17
Tableau 10: Niveau de service d'accès à l'eau dans la Commune Ivato Centre	18
Tableau 11: Accès à l'eau potable dans les établissements scolaires	19
Tableau 12: Niveau d'accès à l'EP au niveau des établissements sanitaires	20
Tableau 13: Analyse FFOP du secteur AEP	22
Tableau 14: Niveau d'accès aux latrines familiales selon des ODD	23
Tableau 15: Accès aux latrines au niveau des établissements scolaires	24
Tableau 16: Accès aux latrines au niveau des institutions non scolaires	25
Tableau 17: Analyse FFOM sur l'assainissement	26
Tableau 18: Pratique de l'hygiène corporelle au niveau des institutions	27
Tableau 19: Taux d'utilisation de serviette hygiénique auprès des ménages	28
Tableau 20: Analyse FFOM de l'hygiène	29
Tableau 21: Projection du nombre de la population en 2025	32
Tableau 22: Projection de l'accès à l'eau potable	33
Tableau 23: Tableau de priorisation pour l'adduction en eau potable	33
Tableau 24 : Estimation de coût d'installation/réhabilitation et entretien d'ouvrage d'AEP ..	34
Tableau 25: Matrice du plan de développement de la Commune en EAH pour la période 2021-2025	39

Liste des figures

Figure 1: Courbe ombrothermique de Gaussen.....	8
Figure 2: Niveau de service sur l'accès à l'eau selon les ODD.....	19
Figure 3: Niveau de service lié à l'accès aux latrines	24

Liste des annexes

Annexe 1: Méthodologie de montage du PCDEAH	a
Annexe 2: Budget estimatif sur le domaine EAH dans la Commune Ivato	b

INTRODUCTION

La Loi Organique n°2014-018 du 12 septembre 2014 détermine le cadre de gestion des affaires locales des Collectivités Territoriales Décentralisées. A ce titre, les règles régissant les pouvoirs et compétences, les modalités d'organisation et de fonctionnement de la Commune sont régies par cette loi. En particulier, l'article 28 de la Section 3 portant sur les « Compétences de la Commune » stipule « qu'en matière sociale et culturelle, la Commune est chargée de la planification du développement communal et de la mise en œuvre des opérations liées à la gestion de voirie, d'eau et assainissement, d'hygiène, de gestion des ordures ménagères ... ». D'où l'importance de la disponibilité du PCDEAH, et de sa mise à jour périodique, au niveau de chaque commune.

Le PCDEAH est un outil de gestion du développement de la commune, et notamment, en termes de planification et de coordination des actions de développement au niveau de la commune. C'est un document cadre déterminant les buts que se fixe la commune en matière de développement, la stratégie, les programmes et les projets pour les atteindre et les moyens de leur mise en œuvre. Comme tout ne pourrait être fait en une seule année, voire en une seule période, et que les ressources sont limitées, le PCD comprend également un phasage des actions prévues. Cela permettra d'effectuer les itérations et les amendements y afférents tant au niveau de son contenu que de son contenant. Le PCDEAH facilite également la mise en cohérence de l'élaboration du budget communal, avec les besoins prioritaires de la population. En outre, le PCDEAH pourra servir de document de références pour la commune, dans la mise en œuvre de sa propre politique de recherche de partenariats et de mobilisation de ressources.

Le présent PCDEAH de la commune de Ivato Centre a été réalisé avec l'appui du Projet RANO WASH, mis en œuvre par CARE en partenariat avec AIM, dans la région Amoron'i Mania.

De manière générale, le processus d'élaboration de ce document s'est fait d'une manière participative : inclusion des chefs Fokontany dans l'analyse de l'existant au niveau des Fokontany, participation des acteurs locaux (responsables communaux, enseignants, chefs CSB, représentants des SLC) aux séances de priorisation des besoins organisés au niveau des communes).

Plusieurs étapes ont été réalisées, à savoir, les inventaires de la situation actuelle en eau et assainissement, l'élaboration des Avants Projets Très Sommaires ou APTS et la présentation/

priorisation au niveau des autorités locales des projets en eau et assainissement suivant les grilles de notation pré établies. La méthodologie détaillée du montage du PCDEAH figure en annexe

Ce document renfermant le PCDEAH est organisé autour de 5 chapitres :

- La présentation de la commune ;
- Le bilan d'accès à l'eau potable ;
- Le bilan d'accès à l'assainissement ;
- Le bilan d'accès à l'hygiène, et
- La présentation des composantes du PCDEAH

PREMIÈRE PARTIE : ETAT DES LIEUX

1. Présentation de la Commune

1.1. Caractéristiques générales

1.1.1. Situation géographique

Ivato Centre est une des Communes du District Ambositra de la Région Amoron'i Mania. Son chef-lieu est localisée géographiquement entre 20°38'37.33" S et 47°12'17.23"E. La Commune est accessible toute l'année en prenant la route nationale n°7 à 15km au sud d'Ambositra, et à 275 km de la capitale Antananarivo. Elle est accessible par voie routière toute l'année

La Commune de Ivato Centre est entourée par 4 Communes rurales à savoir :

- Au Nord : CR Ankazoambo et Ivony
- Ouest : CR Anjoman'Ankona et Ambohimahazo
- Au Sud : CR Ambalamanakana et Antoetra
- À l'Est : CR Kianjandrakefona et Ambohimombo

A noter que la RN35 menant vers Ambatofinandrahana traverse également la Commune au niveau de 4 Fokontany dans la partie Ouest, son point de départ est une bifurcation de la RN7 à Ivato Centre.

Avec sa superficie environ de 215 km², elle est répartie en 18 Fokontany cités ci-dessous :

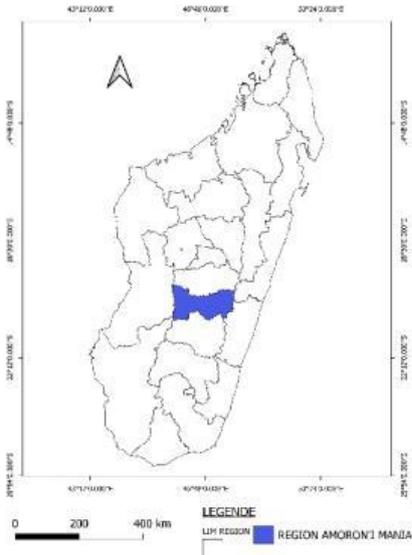
Tableau 1: Liste des Fokontany de la Commune Ivato Centre

Fokontany	Distance Commune - Fokontany (km)	Nombre de localités	Superficie (km ²)
AMBALALEHIBE	13	5	27,69
AMBALAMARINA	8	4	4,01
AMBANITANANA	5	3	1,63
AMBOHIMPANALINA	2	4	11,18
AMINDRAZAKA	5	6	17,59
AMPADIRANA	14	3	22,45
AMPANAFANANA	3	4	4,22
ANKARAMAINTY	9	4	8,81
ANKOTSAKA	9	6	22,02
IVATO CENTRE	0	8	13,94
MANANGARY	2	4	4,25
MIARINA	4	4	10,00
SAHABE	9	6	11,47
SOAFANDRY	6	4	7,08
TANGINA	10	4	23,31

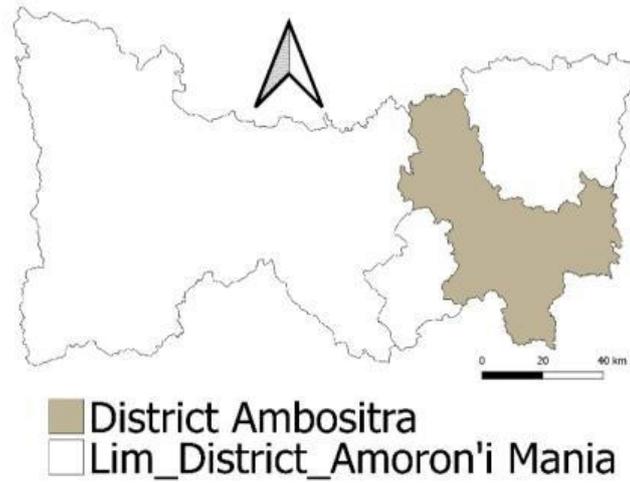
Fokontany	Distance Commune - Fokontany (km)	Nombre de localités	Superficie (km²)
TOARENY	3	3	5,92
TRANGAINA	8	4	4,38
TSAINGY	7	6	14,85
	Total	82	215

Source : Données Commune Ivato Centre

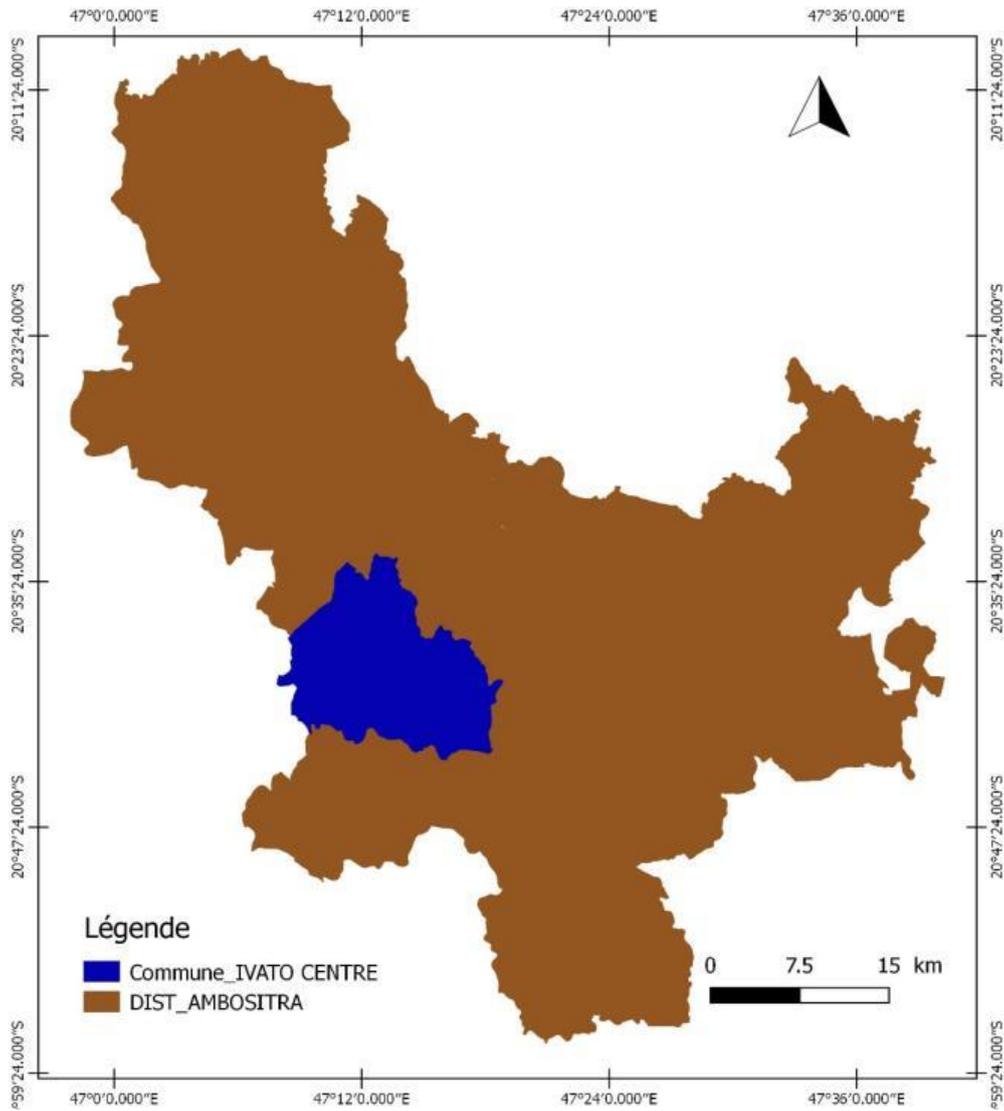
La localisation de la Commune ainsi que la position des Fokontany sont montrées dans les cartes ci-après.



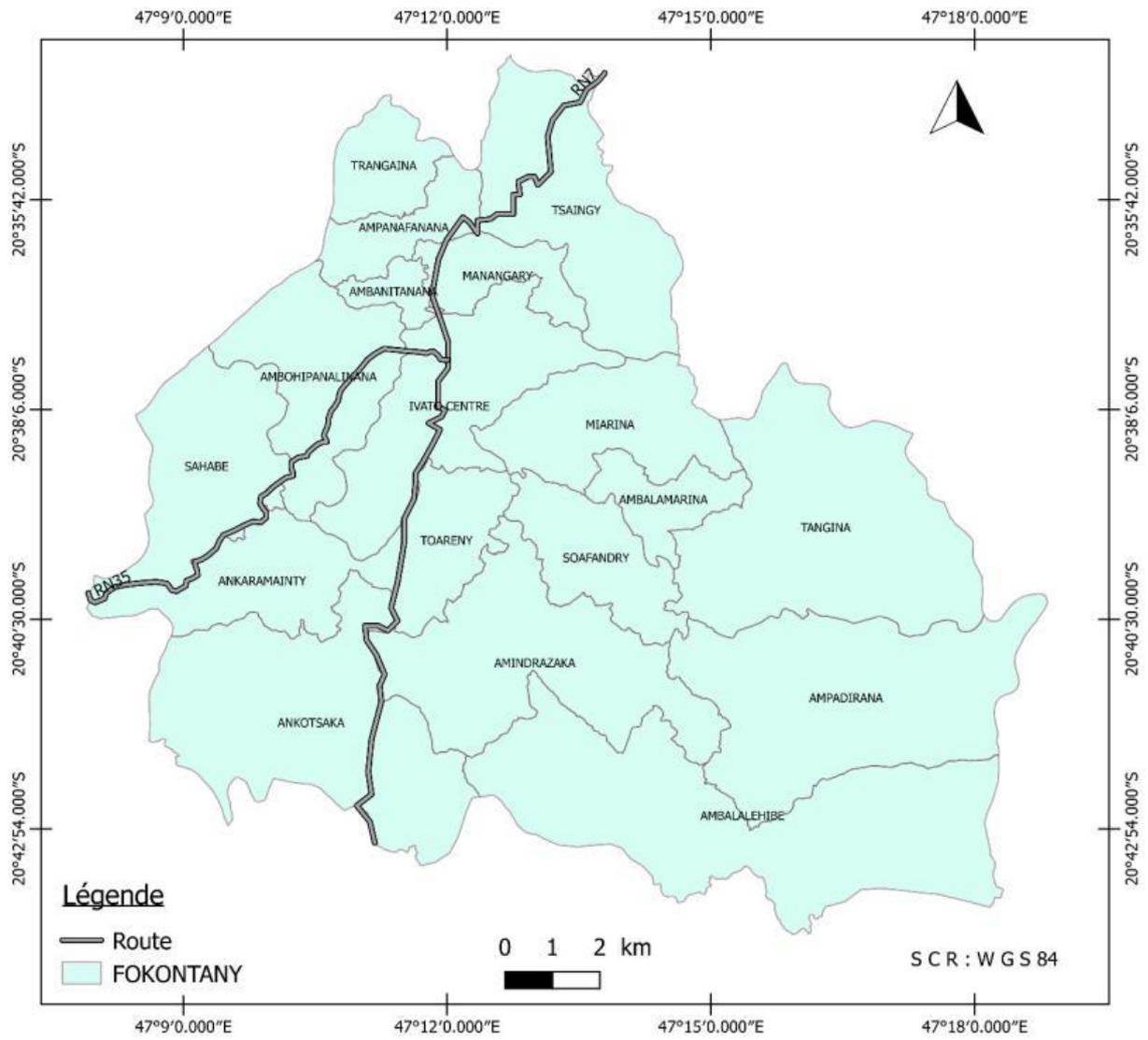
Carte 1: Localisation Region Amoron'i Mania



Carte 2: Localisation du District Ambositra



Carte 3: Localisation Commune Ivato-Centre



Carte 4: Carte de la Commune Ivato-Centre

1.2. Caractéristique biophysique

1.2.1. Climat

Le climat de la Commune Ivato Centre est de type tropical d'altitude. La température moyenne annuelle est de 19°C et la pluviométrie moyenne annuelle est de l'ordre de 1053mm.

La courbe climatique ci-après montre la variation de la température et de la pluviométrie pour une durée de 9 années allant de 2010 à 2018, les données ont été prélevées à Ambositra (20°38'37.33" S ; 47°12'17.23"E) qui est comme une station à proximité de la Commune.

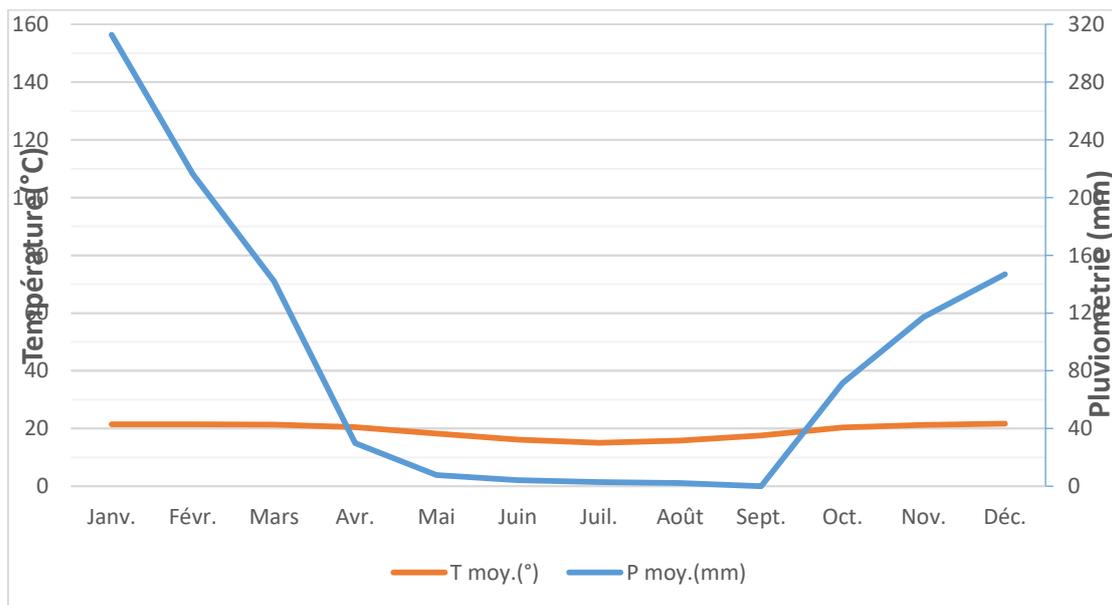


Figure 1: Courbe ombrothermique de Gaussen

Source : Direction de la météorologie (septembre 2020)

La courbe ci-dessus montre l'existence de deux saisons principales :

- Une période chaude et pluvieuse d'octobre à avril
- Une période fraîche et humide avec de pluies fines de mai à septembre

1.2.2. Relief

Le relief de la Commune Ivato Centre est semblable à ceux des hautes terres centrales de Madagascar, c'est-à-dire caractérisé par la succession des vallées et des versants avec des pentes plus ou moins fortes, des affleurements rocheux peuvent paraître sur les montagnes. L'altitude maximale est 1500m, l'altitude moyenne est de l'ordre de 1400m. Pour certaines zones, la déforestation rend le paysage, pourtant pour d'autres zones, la culture sur terrasse typique du paysage Betsileo ainsi que l'existence de forêt anthropique contribuent à la conservation des eaux de sources en surface du relief.

1.2.3. Pédologie

Deux principaux types de sols sont observés dans la Commune de Ivato Centre

- **Sol ferrallitique** : C'est le sol des versants, il est de couleur rouge ou jaune selon la constatation paysanne, moyennement fertile, et est exploité pour la culture vivrière pluviale. Ce type de sol a une bonne capacité de rétention d'eau au niveau des bas de pente, mais ce n'est pas le cas sur les versants plus haut.
- **Sol argileux / sablo-argileux** : Ce sol s'est formé au niveau des bas-fonds, il est de couleur gris ou noir, avec une bonne capacité de rétention d'eau. Ce sol est généralement fertile car les débris colluvionnaires y sont déposés, ainsi il est favorable pour la riziculture et les cultures de contre saison.

1.2.4. Végétation

Sur les versants, la végétation spontanée est composée principalement de plante herbeuse de genre rufa comme les *Heparrhenia rufa* (Vero) et *Heteropogon* comme les *Heteropogon contortus* (Danga), et aussi les aristidae, à ceci s'ajoute quelques arbustes. Les forêts anthropiques composées par de pinus et/ou d'eucalyptus sont parfois implantées sur les parties hautes des montagnes.

En outre, l'aire protégée « Fohisokina » se trouve dans la Commune d'Ivato Centre, elle est située à environ 13 km du chef-lieu. Celle-ci attire de nombreux touristes pour ses faunes et flores endémiques (comme le « Mantella Cowani » ou « Sahona mena » en voie de disparition et qui ne se trouve apparemment que dans cette partie de la grande île)

1.3. Caractéristique démographique

1.3.1. Population

Le nombre de population de la Commune Ivato Centre est 26 898, la densité moyenne est de 166 habitants/km². Ces chiffres ont été obtenus par la consolidation des données auprès de la DREEH Amoron'i Mania et de la Commune de Ivato Centre.

Le tableau ci-dessous informe en détails sur le nombre de population et de ménages dans la Commune Ivato Centre.

Tableau 2: Nombre de population et de ménage par Fokontany dans la Commune Ivato Centre

FOKONTANY	Nombre d'habitant	Nombre de ménage	Densité (hab/km ²)
AMBALALEHIBE	2 000	492	72

FOKONTANY	Nombre d'habitant	Nombre de ménage	Densité (hab/km ²)
AMBALAMARINA	899	145	224
AMBANITANANA	672	80	412
AMBOHIMPANALINA	991	280	89
AMINDRAZAKA	2 600	330	148
AMPADIRANA	1 300	180	58
AMPANAFANANA	1341	99	317
ANKARAMAINTY	975	145	111
ANKOTSAKA	2 121	350	96
IVATO CENTRE	3 768	1 580	270
MANANGARY	938	163	221
MIARINA	1 400	185	140
SAHABE	1 060	300	92
SOAFANDRY	1260	280	178
TANGINA	1 943	210	83
TOARENY	360	60	61
TRANGAINA	1 210	184	276
TSAINGY	2060	342	139
TOTAL	26 898	5 405	Densité moyenne : 166 hab./km ²

Source : Données auprès de la Commune Ivato Centre, 2020

La taille moyenne de ménage est de 6 personnes.

Le taux de population active est de 70%. Les femmes représentent plus de la moitié des habitants de la Commune Ivato Centre. Le groupe ethnique le plus nombreux est le « Betsileo » avec un taux de 90%.

1.4. Economie de la Commune

1.4.1. Agriculture

L'activité économique de la Commune Ivato Centre est essentiellement agricole car plus de 90% de la population active pratique l'agriculture comme principale source de revenus. L'exploitation est majoritairement de type familial. Les principales cultures avec la part de destination des produits sont exposées dans le tableau ci-après.

Tableau 3: Les principales spéculations en agriculture dans la Commune Ivato Centre

Spéculation prioritaire	Types	Consommation (%)	Commerce (%)
riz	Irriguée et pluvial	90	10
Mais	Vivrière pluviale	40	60
Manioc	Vivrière annuelle	50	50

Source : Enquête au niveau de la Commune, 2020

Le riz est destiné en grande partie pour la consommation du ménage, c'est en cas de besoins d'argent urgent qu'on commercialise ce produit. Les proportions de vente et de consommation sont équivalentes pour les cultures vivrières, la part non consommée est vendue pendant les jours de marchés et aux voisins au niveau de village les autres jours.

Des techniciens de projets (DEFIS, CAP, ...) assurent l'encadrement technique et socio-organisationnel des producteurs car l'agriculture est à majorité de type traditionnelle

1.4.2. Elevage

L'élevage de volaille dont le « poulet gasy », la porciculture, l'élevage bovin, et l'apiculture sont les principaux types d'élevage pratiqués dans la Commune Ivato Centre. Ils permettent aux éleveurs de se procurer des revenus, surtout en période de soudure. Particulièrement, les zébus sont utilisés pour assurer la traction animale dans les travaux agricoles.

1.4.3. Commerce

Il y a un marché hebdomadaire, chaque jeudi à Ivato Centre, c'est à ces moments que les paysans commercialisent leurs biens agricoles et achètent également les produits de première nécessité. De plus, des épiceries et des gargotes sont ouverts tous les jours dans le chef-lieu de la commune et de certains Fokontany.

1.5. Infrastructure de base

1.5.1. Education

La commune rurale de Ivato Centre a seize (16) Ecole Primaire Publique (EPP), un (02) Collège d'Enseignement Général (CEG) et deux (01) Lycées Public et un Lycée privée Catholique. Le taux de scolarisation est de l'ordre de 80% si de taux d'abandon est de 10%. En général, la population a un niveau d'éducation moyen équivalent au niveau secondaire.

Les informations concernant les établissements scolaires par Fokontany sont présentées dans le tableau ci-après :

Tableau 4: Les établissement scolaire par Fokontany dans la Commune Ivato Centre

Nom de l'Etablissement	Fokontany	Nombre de salle de classe	Nombre d'élève		Nombre d'enseignants	Nombre de Responsable administrative
			M	F		
EPP Amindrazaka	Amindrazaka	5	174	161	5	1

Nom de l'Établissement	Fokontany	Nombre de salle de classe	Nombre d'élève		Nombre d'enseignants	Nombre de Responsable administrative
			M	F		
EPP Tangina	Tangina	3	216	207	6	1
EPP Ivato Centre	Ivato Centre	7	198	209	14	14
EPP Manangary	Manangary	4	23	17	4	1
EPP Miarina	Miarina	5	152	128	7	1
EPP Ankotsaka	Ankotsaka	6	159	159	6	1
EPP Bezezika	Ankotsaka	4	55	51	4	1
EPP Toareny	Toareny	4	35	69	4	1
EPP Ambalalehibe	Ambalalehibe	5	64	49	3	1
EPP Sahabe	Sahabe	3	23	25	3	1
EPP Ankaramainty	Ankaramainty	5	63	76	5	1
EPP Ambohimpanalinana	Ambohimpanalinana	6	88	111	7	1
EPP Ambanitanana	Ambanitanana	2	45	47	3	1
EPP Ampanafanana	Ampanafanana	8	304	196	14	1
EPP Tsararivotra	Trangaina	5	92	98	5	1
EPP Tsaingy	Tsaingy	5	120	105	7	1
CEG Ivato Centre	Ivato Centre	5	181	214	14	4
CEG Ankotsaka	Ankotsaka	1	32	38	6	1
Lycée Ivato-Centre	Ivato Centre	3	72	66	10	1

Source : ZAP Ivato Centre, 2020

1.5.2. Santé

On a inventorié un (03) Centre de santé de base dont un de niveau 2 (SCBI) et deux de niveau 1 (CSBI). Le tableau ci-après donne les informations concernant ces établissements de santé publique.

Tableau 5: Centre médical au niveau de la Commune Ivato Centre

Centre	Fokontany	Nombre de Médecin	Nombre de Sage-femme	Nombre de Infirmier	Aide sanitaire	Nombre d'accouchements par mois	Nombre de patients par mois	Nombre de lits
CSB II	Ivato Centre	0	2	1	0	11	232	7
CSB I	Ambalalehibe	0	0	1	0	5	100	4
CSB I	Ankaramainty	0	1	1	0	5	70	4

Source : CSBII Ivato Centre, 2020

En plus de ces centres de santé de base, un Centre médicale privé est installé dans le Fokontany d'Ivato.

Les personnes gravement malades surtout celles dont l'état de santé requiert une intervention chirurgicale sont toujours évacuées au CHRR d'Ambositra,

Il est à signaler que le traitement traditionnel, comme le massage et la prise de tisane, existe encore dans la Commune, et constitue, un pré-soin pour certaines personnes, avant de consulter les médecins.

1.5.3. Electricité

La Commune n'est pas électrifiée par une source d'énergie collective. Actuellement, l'émergence de l'alimentation en énergie solaire individuelle et de nouvelles technologies est constatée pour les ménages aisés. Le reste de la population utilise des lampes à pétrole et des bougies pour l'éclairage.

1.5.4. Sécurité

La Commune est généralement en sécurité, le vol de zebu par les « dahalo » et l'attaque des taxibrousse sur la RN7 traversant la Commune très connus il y a quelques années n'existe plus actuellement à cause de la sécurisation de la zone par la brigade de la gendarmerie installée dans la Commune (avec 15 gendarmes) et de l'existence de l'association dénommée 3F (Fifankatiavana, Firaisankina, Fandriampahalemana) qui œuvre pour la sécurité communautaire.

1.6. Contexte social

1.6.1. Sécurité alimentaire

La période de soudure dure en générale 5 mois (novembre au mars). A cette période, la fréquence de prise d'aliment est réduite à un ou deux fois par jour, la quantité de riz consommée diminue également. L'accès au riz est difficile et est complétée par du manioc ou de la patate douce ou d'autres aliments vivriers. Pour subvenir à leurs besoins vitaux, le recours à des travaux temporaires (salariaés agricoles) et la commercialisation des produits de petit élevage sont les principales mesures préconisées.

1.6.2. Vie communautaire

Pendant la période de repiquage du riz, dans les travaux agricoles et les travaux communautaires, la population pratique encore l'entraide ou le « *Valin-tanana* » et le « *Indrana* » qui est une sorte d'appui d'un ou quelques personnes issu d'une famille à une autre famille qui le demande pour réaliser des travaux.

2. Bilan de l'accès à l'eau potable

2.1. Ressources en eau

2.1.1. Eaux de surface

La rivière Ivato, affluent de la Mania, traverse la Commune au niveau de 14 Fokontany, ses affluents passent dans plusieurs Fokontany. Une autre rivière dénommée Andranohevitra passe dans 3 Fokontany de la côté Ouest de la Commune. En outre, un lac se positionne à Ampadirana. Le fait d'avoir ces ressources est une opportunité pour la Commune Ivato Centre dans leurs exploitations tant pour l'adduction d'eau potable que pour l'usage agricole. La carte d'hydrographie ci-dessous montre la présence du fleuve dans la Commune.



Carte 5: Hydrographie de la Commune

Tableau 6: Les principaux ressources d'eaux de surface dans la Commune Ivato Centre

Nom de la source (type)	Fokontany	Débit	Qualité en général	Les principales utilisations	Observations
Ivato (fleuve)	Trangaina, Ampanafana Ambanitanana Manangary Ivato Centre Toareny Soafandry Amindrazaka Tangina Miarina Ambalamarina Ampadirana Ambalalehibe Miarina	Forte	Moyen	Usage agricole	Possibilité de pompage pour AEP
Andranohevitra (rivière)	Ambohipanalinana Ankoramainty Ankotsaka	Moyen	Moyen	Usage agricole	
Fahisokona (lac)	Ampadirana	Moyen	Moyen	Usage agricole	

Source : Données au niveau Commune Ivato Centre, 2020

2.1.2. Eaux souterraines

La présence de nappe phréatique est constatée en se référant à l'hydrogéologie de la Région Amoron'i Mania qui se situe dans le bassin hydrogéologique des hauts plateaux à forte pluviométrie. Ainsi, les types de nappes qu'on peut trouver avec ses caractéristiques sont présentés dans le tableau ci-après :

Tableau 7: Types de nappes dans la Région Amoron'i Mania

Types de nappes	Nappes d'alluvions	Nappes d'arènes	Nappes fissures	de	Nappe des terrains volcaniques quaternaires
Lithologie	Sables argileux	Sables argileux	Socle cristallin		Projections volcaniques
Type de porosité	Poreux	Poreux	Fissurés		Poreux
Type de nappe	Captif	Libre	Libre		Libre
Niveau statique	2 à 3 m	2 à 3 m	2 à 3 m		2 à 3 m
Profondeur d'ouvrage	5 à 20 m	4 à 15 m	5 à 20 m		5 à 20 m
Epaisseur d'aquifère	Environ 10 m	Environ 5 m	Environ 10 m		Environ 10 m

Types de nappes	Nappes d'alluvions	Nappes d'arènes	Nappes fissures de	Nappe des terrains volcaniques quaternaires
Qualité de l'eau	Eau douce forte teneur en fer	Eau douce faible minéralisation	Eau douce faible minéralisation	Faible minéralisation
Débit spécifique	3 à 6 l/s/m	0,2 à 0,5 l/s/m	0,8 à 1,4 l/s/m	2 à 5 l/s/m

Source : BDEA lite, données hydrogéologiques

L'existence de puits traditionnels dans la Commune montre également la présence de nappe phréatique dans la Commune.

Ainsi, les tableaux ci-après récapitulent les principales sources d'eau dans la Commune Ivato Centre

Tableau 8: Sources d'eau exploité/exploitable en AEP dans la Commune Ivato Centre

Nom de la source (type)	Fokontany/ Localités	Coordonnées géographiques	Débit	Qualité en général	Les principales utilisations	Observations
Andohasaonjo	Ivato Centre/ Sahavondronina	20°38'6,65''S 047°11'46,79''E 1502m	0,4l/s	Bon	Utilisation humaine et agricole	Exploité en AEPG
Anoramadinika	Ivato Centre/ Ankazotana Itebaka	20°38'43.77"S 47° 11'27.52"E 1583m	2,7l/s	Bon	Utilisation humaine et agricole	Exploitable en AEPG
Ankisatra	Miarina/ Ankisatra	20°37'38.00"S 47°14'25.40"E 1680m	1,5l/s	Bon	Utilisation humaine et agricole	Exploitable en AEPG

Source : Etude Sandandrano, 2020

On tient à signaler l'existence de plusieurs autres sources d'eau au niveau des villages où les habitants collectent l'eau pour l'usage ménagère et hygiénique.

2.1.3. La gestion intégrée des ressources en eau (GIRE)

La diminution de l'eau est observée tant pour l'utilisation humaine, que pour l'usage agricole due à la déforestation et l'extension de l'agriculture sur les versants sans aucune pratique de protection des sols. Cette situation favorise d'une part l'érosion des sols qui limite l'infiltration de l'eau et d'autre part l'ensablement des rivières qui amplifie l'étiage. Consciente des menaces de ces dégradations, des mesures de protection des bassins versants et des sources ont été pris par la Commune à savoir :

- L'organisation de reboisement communal surtout à proximité des sources d'eau
- L'incitation des habitants sur le contrôle de la coupe des bois

- La collaboration avec les STD dans l'application des règlements forestiers
- La protection des sources d'eau par la mise en place de clôture

Par ailleurs, des conflits d'eau a existé à cause de la concurrence entre utilisation agricole et utilisation humaine surtout pour les sources captées pour l'AEP. En effet, certaines personnes réticentes à l'AEP ont pratiqué des actes malsaines en détruisant les infrastructures mises en place. Pour éviter la répétition de tel problème, l'élaboration participative et concertée de règlements sur l'utilisation des ressources en eau est une solution préconisée par la Commune avant la mise en place d'infrastructure d'AEP.

2.2. Les infrastructures de production et de distribution d'eau

2.2.1. Réseau d'adduction d'eau existante

Il y a aucune infrastructure d'AEP fonctionnelle dans la Commune Ivato Centre. C'est en 2017 que les habitants ont pu bénéficier dernièrement la collecte des eaux auprès des bornes fontaines. Presque les tuyaux d'amené et de distribution de l'infrastructure construite en 1984 et réhabilitée en 2016 sont disparus. Cependant on peut encore voir quelques supports bétonnés des robinets des bornes fontaines, le réservoir et l'ouvrage de filtration. Même si cette infrastructure ne marche plus, le tableau montre des informations la concernant :

Tableau 9: Infrastructure AEP dans la Commune Ivato

Types d'infra	Année de construction/ réhabilitation	Les composantes	Fokontany concerné	Nombre de bénéficiaires	Nbre de PDO fonctionnels (BF)	Nbre de PDO non fonctionnels (BF)	Type de Gestion
AEPG	1984/2006	1 Boite de captage rectangulaire, 1 ouvrage de filtration à 3 compartiments, 1 réservoir de 30m ³ , 23 BF, Dizaine de BP	Ivato Centre	Non déterminé car l'ouvrage n'est plus fonctionnel	0	23	Gestion Communal

Source : Commune Ivato, 2020

2.2.2. Accès à l'eau potable

a. Taux d'accès au niveau de la Communauté

Le taux d'accès à l'eau potable est déterminé à partir du nombre de point d'eau identifié au niveau des localités déjà approvisionné. En considérant qu'une Borne Fontaine dessert au maximum 250 personnes (suivant le Manuel de procédure du Ministère en charge de l'Eau), le nombre

d'équivalent de point d'eau (EPE) est égal au nombre de population divisé par 250. La population de la localité est desservie complètement si le nombre de Borne Fontaine fonctionnelle est au moins égal à l'EPE calculé.

Puisque l'EPE est nulle, car il n'y a pas de point d'eau fonctionnelle dans la Commune, **le taux d'accès à l'eau potable est de 0%.**

En effet, les habitants s'approvisionnent en eau par des puits traditionnels, par des source tarissables, ou dans les cours d'eau plus proche.

Ainsi, le tableau ci-après montre le niveau de service d'accès à l'eau potable selon la classification dans l'ODD au niveau de la Commune Ivato Centre

Tableau 10: Niveau de service d'accès à l'eau dans la Commune Ivato Centre

Fokontany	Nombre de population	Taux d'accès à l'AEP				Observations
		1	2	3	4	
AMBALALEHIBE	2 000	100%	0%	0%	0%	
AMBALAMARINA	899	100%	0%	0%	0%	
AMBANITANANA	672	100%	0%	0%	0%	
AMBOHIMPANALINA	991	100%	0%	0%	0%	
AMINDRAZAKA	2 600	100%	0%	0%	0%	
AMPADIRANA	1 300	100%	0%	0%	0%	
AMPANAFANANA	1341	100%	0%	0%	0%	
ANKARAMAINTY	975	100%	0%	0%	0%	
ANKOTSAKA	2 121	100%	0%	0%	0%	
IVATO CENTRE	3 768	100%	0%	0%	0%	Existence d'infrastructure AEP mais non fonctionnelle car détruites
MANANGARY	938	100%	0%	0%	0%	
MIARINA	1 400	100%	0%	0%	0%	
SAHABE	1 060	100%	0%	0%	0%	
SOAFANDRY	1260	100%	0%	0%	0%	
TANGINA	1 943	100%	0%	0%	0%	
TOARENY	360	100%	0%	0%	0%	
TRANGAINA	1 210	100%	0%	0%	0%	
TSAINGY	2060	100%	0%	0%	0%	
TOTAL	23544					

Source : Etude des données sur la Commune, 2020

(1) Non amélioré ; (2) Limité ; (3) Elémentaire ; (4) Géré en toute sécurité

La figure ci-après donne les critères pour chaque niveau de service pour l'accès à l'eau, selon l'ODD.

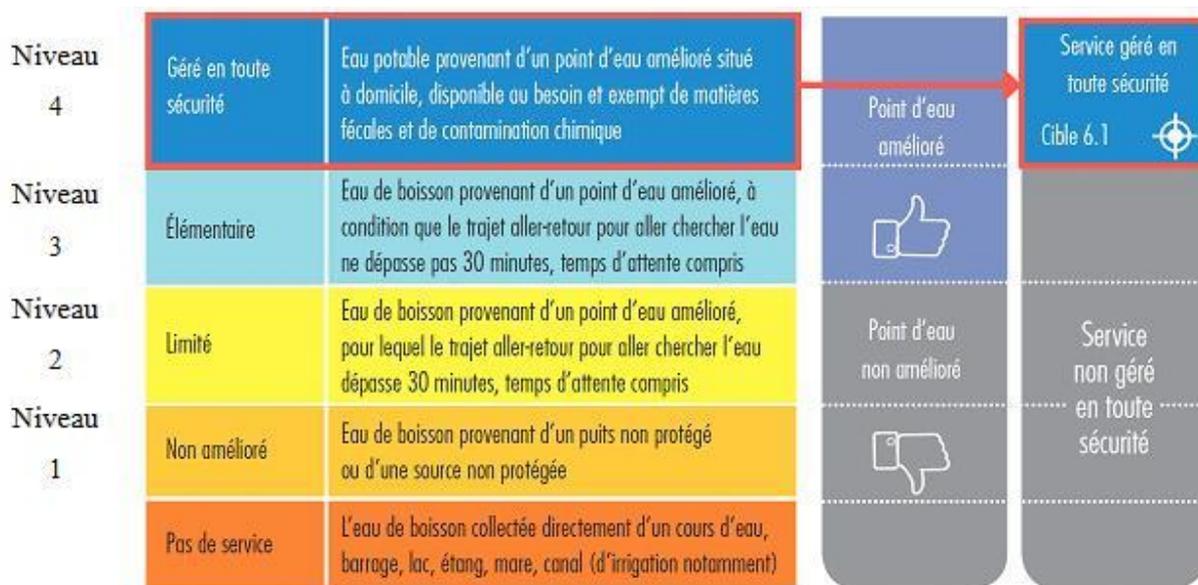


Figure 2: Niveau de service sur l'accès à l'eau selon les ODD

b. Taux d'accès au niveau des institutions

Le tableau ci-dessous présente la liste des institutions avec le niveau de service en EP dans les Fokontany.

Tableau 11: Accès à l'eau potable dans les établissements scolaires

Nom de l'Institution	Fokontany	Niveau de service en AEP*
Amindrazaka	EPP Amindrazaka	1
Tangina	EPP Tangina	1
Ivato Centre	EPP Ivato Centre	1
Manangary	EPP Manangary	1
Miarina	EPP Miarina	1
Ankotsaka	EPP Ankotsaka	1
Ankotsaka	EPP Bezezika	1
Toareny	EPP Toareny	1
Ambalalehibe	EPP Ambalalehibe	1
Sahabe	EPP Sahabe	1
Ankaramainty	EPP Ankaramainty	1
Ambohimpanalinana	EPP Ambohimpanalinana	1
Ambanitanana	EPP Ambanitanana	1
Ampanafanana	EPP Ampanafanana	1
Trangaina	EPP Tsararivotra	1
Tsaingy	EPP Tsaingy	1
Ivato Centre	CEG Ivato Centre	1
Ankotsaka	CEG Ankotsaka	1
Ivato Centre	Lycée Ivato-Centre	1

Source : ZAP Ivato Centre

(1) Non amélioré ; (2) Limité ; (3) Elémentaire ; (4) Géré en toute sécurité

Tableau 12: Niveau d'accès à l'EP au niveau des établissements sanitaires

Nom de l'Institution	Fokontany	Niveau de service en AEP*
CSB II	Ivato Centre	3
CSB I	Ambalalehibe	3
CSB I	Ankaramainty	3

Source : CSBII Ivato Centre

c. La gestion de l'infrastructure au niveau de la Commune

Puisqu'il n'y a plus d'infrastructure sur l'adduction en eau potable dans la Commune, il n'y a donc pas de gestionnaire. Pourtant, on tient à signaler que ce sont les responsables de la mairie qui ont assuré la gestion de l'infrastructure en 2016, moment durant laquelle l'infrastructure a encore fonctionné. Le coût de l'eau était 1000 ar/ménage/mois

d. Arrangement institutionnel du secteur AEP

Depuis l'intervention du projet RANO WASH, dans la Commune Ivato Centre, qui a conseillé la création d'un service en charge de l'eau, le Service Technique en Eau, Assainissement, hygiène (STEAH) est mis en place et est opérationnel pour assurer (i) la collecte des données nécessaires concernant l'adduction d'eau potable (comme l'identification des ressources d'eau potentiel pour l'AEP, le nombre de bénéficiaire potentiel en AEP, etc), (ii) la sensibilisation les habitants sur la consommation d'eau potable, (iii) l'appui à la gestion, au suivi et aux entretiens des infrastructures. Par ailleurs, la Commune a intégré dans sa Structure Locale de Concertation (SLC) le collège AEH composé par l'agent STEAH les représentants de différents acteurs notamment les Fokontany, les établissements scolaires, et les centres médicaux. Le collège EAH du SLC est un dispositif d'échanges et de concertation qui identifie les besoins et les priorités sur l'EAH en vue de proposer des actions adaptées pour le développement de ce secteur dans la Commune.

La Commune collabore également avec les acteurs intervenants dans l'AEP, que ce soit de manière directe comme le Projet RANO WASH, ou de manière indirecte comme les services et projets œuvrant dans la protection de l'environnement et des bassins versants afin de conserver les ressources en eau.

Ce qui signifie que la Commune a bien approprié ses fonctions et intègre dans sa politique de développement le volet adduction d'eau potable, assainissement et hygiène. Cependant, la Commune n'a pas de budget pour le secteur EAH. L'insertion de la prise en charge du

fonctionnement du STEAH dans les futurs budgets communaux permettra à la Commune Ivato Centre de pérenniser les actions dédiées à l'amélioration de l'aspect EAH. Cette budgétisation spéciale sur l'EAH fait l'un des objets de ce document PCDEAH.

2.3. Analyse des accès à l'eau potable

Analyse FFOM de l'accès à l'eau potable dans la Commune Ivato Centre.

Tableau 13: Analyse FFOP du secteur AEP

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> - Présence des maçons locaux pour les construction et entretien des ouvrages - Accès à certains matériaux au niveau locale pour les entretiens ou construction des ouvrages - Existence de structures communales intervenant dans le secteur AEP (SLC, STEAH) - Existence de réglementation régionale (DINA), applicable à la Communes, sur le secteur AEP 	<ul style="list-style-type: none"> - Incapacités de la Commune à financer l'entretien et la réhabilitation des infrastructures existantes - Non maîtrise de la gestion des infrastructures surtout la manque d'implication de la Commune - Diminution de la nappe à cause de la déforestation (par le feu de brousse, la carbonisation, et l'extension des terrains agricoles) - Comportement destructeur des composantes de l'ouvrage AEP au niveau de certains membres de la population - Bénéficiaire réticent à payer le prix de l'eau (habitude à la gratuité des services)
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> - Présence de plusieurs sources d'eau pour l'adduction d'eau potable - Intervention du projet RANO WASH dans la Commune 	<ul style="list-style-type: none"> - Risque de conflit d'eau généré par l'adduction d'eau à partir des sources qui ne sont pas encore exploitées actuellement. - Destruction des infrastructures d'AEP par les aléas climatiques

3. Bilan de l'accès à l'assainissement

3.1. Gestion des excréta

3.1.1. Latrines familiales

A Ivato Centre, comme dans les autres Commune rurale de Madagascar, la majorité des ménages ne possèdent et n'utilisent pas de latrine au moins de type basique (amélioré). Pourtant, dans la Commune de Ivato Centre, le taux moyen d'accès aux latrines est de 75%, dont 5% pour l'accès aux latrines basiques. Dans le tableau ci-dessous se trouve le taux de ménage par Fokontany selon le niveau de service

Tableau 14: Niveau d'accès aux latrines familiales selon des ODD

Fokontany	Nombre de Population	Nombre ménages	Taux de ménage selon le niveau de service					Taux d'accès aux latrines
			(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	
AMBALALEHIBE	2 000	492	13%	84%	2%	0%	0%	87%
AMBALAMARINA	899	145	48%	49%	3%	0%	0%	52%
AMBANITANANA	672	80	10%	79%	11%	0%	0%	90%
AMBOHIMPANALINA	991	280	16%	81%	3%	0%	0%	84%
AMINDRAZAKA	2 600	330	20%	79%	2%	0%	0%	80%
AMPADIRANA	1 300	180	38%	61%	1%	0%	0%	62%
AMPANAFANANA	1341	99	44%	48%	7%	0%	0%	56%
ANKARAMAINTY	975	145	7%	90%	3%	0%	0%	93%
ANKOTSAKA	2 121	350	18%	78%	4%	0%	0%	82%
IVATO CENTRE	3 768	1 580	60%	40%	0%	0%	0%	40%
MANANGARY	938	163	24%	63%	13%	0%	0%	76%
MIARINA	1 400	185	41%	47%	12%	0%	0%	59%
SAHABE	1 060	300	19%	74%	8%	0%	0%	81%
SOAFANDRY	1260	280	25%	72%	3%	0%	0%	75%
TANGINA	1 943	210	21%	78%	0%	0%	0%	79%
TOARENY	360	60	30%	62%	8%	0%	0%	70%
TRANGAINA	1 210	184	17%	81%	2%	0%	0%	83%
TSAINGY	2060	342	23%	77%	0%	0%	0%	77%

Source : Etude des données Commune Ivato Centre, 2020

(1) Défécation à l'air libre ; (2) Non amélioré ; (3) Limité ; (4) Elémentaire ; (5) Géré en toute sécurité

Les critères pour chaque niveau de service de l'ODD (selon le code de couleur) sont exprimés dans la figure ci-après



Figure 3: Niveau de service lié à l'accès aux latrines

On tient à signaler que la Commune est arrivée à ce taux d'accès élevé par sa collaboration avec les agents communautaires (AC de l'ORN et du service de santé) et les comités des institutions (formées par 5 membres issu de chaque Fokontany qui représentent les confessions religieuses, les personnels de santé et de l'éducation). Ces acteurs ont comme fonction de sensibiliser la population à lutte contre la défécation à l'aire libre.

3.1.2. Latrines institutionnelles

➤ Au niveau des établissements scolaires

Le niveau de service de l'ODD pour chaque établissement scolaire dans la Commune Ivato Centre est exposé dans le tableau ci-après :

Tableau 15: Accès aux latrines au niveau des établissements scolaires

Nom de l'institution	Fokontany	Nombre usagers		Niveau de service*	Nombre de compartiment		
		H	F		H	F	Mixte
EPP Amindrazaka	Amindrazaka	174	161	1	0	0	1
EPP Tangina	Tangina	216	207	1	0	0	1
EPP Ivato Centre	Ivato Centre	198	209	3	1	1	1
EPP Manangary	Manangary	23	17	3	0	0	1
EPP Miarina	Miarina	152	128	1	0	0	1
EPP Ankotsaka	Ankotsaka	159	159	3	0	0	1
EPP Bezezika	Ankotsaka	55	51	1	0	0	1
EPP Toareny	Toareny	35	69	1	0	0	1

Nom de l'institution	Fokontany	Nombre usagers		Niveau de service*	Nombre de compartiment		
		H	F		H	F	Mixte
EPP Ambalalehibe	Ambalalehibe	64	49	1	0	0	1
EPP Sahabe	Sahabe	23	25	1	0	0	1
EPP Ankaramainty	Ankaramainty	63	76	1	0	0	1
EPP Ambohimpanalinana	Ambohimpanalinana	88	111	3	0	0	1
EPP Ambanitanana	Ambanitanana	45	47	1	0	0	1
EPP Ampanafanana	Ampanafanana	304	196	1	1	1	1
EPP Tsararivotra	Trangaina	92	98	3	1	1	1
EPP Tsaingy	Tsaingy	120	105	3	1	1	1
CEG Ivato Centre	Ivato Centre	181	214	3	1	1	0
CEG Ankotsaka	Ankotsaka	32	38	3	0	0	1
Lycée Ivato-Centre	Ivato Centre	72	66	2	0	0	1

Source : ZAP Ivato Centre

(1) Défécation à l'air libre ; (2) Non amélioré ; (3) Limité ; (4) Elémentaire ; (5) Géré en toute sécurité

➤ Au niveau d'autres institutions

Tableau 16: Accès aux latrines au niveau des institutions non scolaires

Nom de l'institution	Localité	Nombre usagers/jours		Niveau de service*	Nombre de compartiment			Observations
		H	F		Mixte	H	F	
CSB II	Ivato Centre	132	100	3	0	0	1	
CSB I	Ambalalehibe	60	40	3	0	0	1	
CSB I	Ankaramainty	32	38	3	0	0	3	

Source : Commune et ZAP Ivato Centre

3.1.3. Latrines pour les lieux publics

Il n'y a pas de latrine pour les lieux publics

3.2. Gestion des ordures ménagères

Les ménages dans la Commune de Ivato Centre qui est en zone rurale utilisent généralement de fossé pour jeter les ordures. Il n’y a pas encore d’organisation de collecte des ordures du foyer au point de décharge collectif, comme dans les communes urbaines. Les ordures sont traitées directement au niveau de ménage lorsque la fosse à ordure est pleine. Celles-ci peuvent être mises au feu ou transformées en fertilisant organique utilisé dans la production agricole. Ainsi, en se référant au niveau de service de l’ODD sur la gestion des ordures, une grande partie des ménages est classé dans la catégorie « limité ».

Par ailleurs la Commune organise tous les 15 du mois de nettoyage communautaire surtout aux lieux près des centres de santé. Les ordures sont mises dans du fossé de la Commune, ce qui ne possède pas de fosse à ordures y versent également leurs ordures.

3.3. Evacuation des eaux usées

Des canalisations des eaux usées de type traditionnel sont construites Au niveau du chef-lieu de la Commune et dans certains Fokontany, pour faire écouler les eaux de pluie en période pluvieuse.

3.4. Analyse assainissement

Analyse FFOM sur l’assainissement présenté dans le tableau ci-dessous

Tableau 17: Analyse FFOM sur l’assainissement

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none">- Présence des maçons locaux pour la construction des latrines- Accès à certains matériaux au niveau local pour la construction de latrines- Existence de structures communales intervenant dans le secteur AEP (SLC, STEAH)	<ul style="list-style-type: none">- Habitude de certains habitants sur la défécation à l’aire libre- Non priorisation de la gestion des ordures en milieu rural
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none">- Existence de structures communales intervenant dans le secteur AEP (SLC, STEAH)- Intervention du projet RANO WASH dans la Commune	<ul style="list-style-type: none">- Pollution de l’eau et risque de maladie contagieuse liée à la défécation à l’air libre et la mauvaise gestion des ordures (peste par exemple)

Source : Atelier d’identification des besoins au niveau Communal

4. Bilan de la promotion de l'hygiène

4.1. Hygiène corporel

L'hygiène corporel est caractérisée principalement par le lavage des mains avec du savon.

Le lavage des mains auprès des institutions scolaires et sanitaires est très pratiqué depuis cette année pour se protéger de la pandémie Covid-19 selon la recommandation émise par le gouvernement Malagasy

Le tableau ci-dessous montre la pratique du lavage des mains :

Tableau 18: Pratique de l'hygiène corporel au niveau des institutions

Nom de l'Institution	Type*	Fonctionnalité DLM	Présence de Savon
EPP Amindrazaka	BIDON	Utilisation de bidon avec robinet, l'eau usée est versée dans un sceau. Les usagers pratiquent le lavage de main avant d'entrer dans l'enceinte de l'institution ou dans un compartiment	OUI
EPP Tangina			
EPP Ivato Centre			
EPP Manangary			
EPP Miarina			
EPP Ankotsaka			
EPP Bezezika			
EPP Toareny			
EPP Ambalalehibe			
EPP Sahabe			
EPP Ankaramainty			
EPP Ambohimpanalina			
EPP Ambanitanana			
EPP Ampanafanana			
EPP Tsararivotra			
EPP Tsaingy			
CEG Ivato Centre			
CEG Ankotsaka			
Lycée Ivato-Centre			
CSBII Ivato Centre			
CSB I Ambalalehibe			
CSB I Ankaramainty			
Bureau Commune			

Source : ZAP Ivato Centre et CSBII Ivato Centre

*type : bidon ou sceau ou borne fontaine ou bouteille

Avant, le manque d'habitude de lavage de main avec du savon auprès des ménages pendant les moments clés est constaté (exemple : après passage aux latrines) mais la sensibilisation pour cette

pratique par tous les acteurs depuis l'arrivée du Covid-19a a apporté de résultat positif dans la société.

4.2. Hygiène menstruelle

Pour le cas des institutions, presque les établissements scolaires ne disposent pas de douche pour permettre aux jeunes filles et aux femmes de prendre soin de leurs corps en période de règle. Au niveau des établissements scolaires secondaires, dans la matière science de la vie et de la terre, la discussion sur l'hygiène menstruelle entre dans le programme scolaire mais le plus souvent, c'est la partie scientifique qui est bien expliqué et non le côté pratique hygiénique. Ainsi, on n'a pas pu déterminer l'accès des femmes aux serviettes hygiéniques au niveau de ces institutions.

En ce qui concerne les ménages, le tableau ci-après montre la pratique d'utilisation des serviettes hygiéniques par les jeunes filles et les femmes

Tableau 19: Taux d'utilisation de serviette hygiénique auprès des ménages

% des femmes utilisant de serviette			Traitement de serviette hygiénique lavable*	Gestion de serviette à jeter usée*	Observations
Pas de pratique	hygiénique lavable	hygiénique à jeter			
0%	90%	10%	Correcte et pas correcte	Correcte	- Taux de traitement de serviette lavable incorrect dominant - Les 10% qui utilisent les serviettes à jeter sont généralement ce qui habitent au bord de la RN7

Source : Focus groupe au niveau des ménages

4.3. Hygiène alimentaire

L'hygiène alimentaire au niveau de ménages est marquée par le lavage des aliments avant la cuisson et le lavage des ustensiles de cuisine. Cependant, la manque d'eau potable constitue un risque que les objets lavés ne sont pas correctement en propreté.

4.4. Analyse hygiène

Tableau 20: Analyse FFOM de l'hygiène

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> - Présence des Agents communautaires au niveau des Fokontany pour la sensibilisation et la formation sur les pratiques d'hygiène corporelle, d'hygiène alimentaire, et d'hygiène menstruelle - Action de sensibilisation des habitants par la Commune sur l'hygiène corporelle 	<ul style="list-style-type: none"> - Manque de discussion familiale sur l'hygiène menstruelle (considérée intime) - Inexistence d'infrastructure communautaire pour l'hygiène (douche publique) - Manque d'habitude des habitants pour la pratique corporelle fréquente (prise de douche, lavage de main) - Manque d'adduction d'eau potable pour la pratique de l'hygiène
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> - Existence de structures communales intervenant dans le secteur AEP (SLC, STEAH) - Intervention du projet RANO WASH et d'autres projet œuvrant sur l'EAH dans la Commune 	<ul style="list-style-type: none"> - Augmentation du taux d'absentéisme à l'école par les filles en période de règles, car la menstruation est considérée intime et sujet tabou dans la société rurale

**DEUXIEME PARTIE : PLAN DE
DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNE EN EAU,
ASSAINISSEMENT, ET HYGIENE**

1. VISION DE LA COMMUNE EN EAH

1.1. Définition de la vision de la Commune en EAH

La vision de l'ODD c'est "D'ici à 2030, assurer l'accès universel et équitable à l'eau potable, à un coût abordable" et "assurer l'accès de tous, dans des conditions équitables, à des services d'assainissement et d'hygiène adéquats et mettre fin à la défécation en plein air, en accordant une attention particulière aux besoins des femmes et des filles et des personnes en situation vulnérable"

Pour Madagascar, sa vision dans le secteur EAH d'ici fin 2023 :

- 70% des Malagasy auront accès à l'eau potable à prix socialement acceptable d'ici fin 2023
- 90% des Malagasy ont Open Defecation Free (ODF) et pratiquant le lavage des mains au savon fin 2023
- 55% des Malagasy utilisent les latrines basiques fin 2023.

Ainsi, la vision de la Commune s'aligne également à ces visions mentionnées plus haut, ce qui a permis de définir les objectifs ci-après

1.2. Définition des objectifs du PCDEAH

L'objectif de la Commune en termes d'eau, assainissement, hygiène est :

D'ici 2025, avoir au minimum un accès en eau potable de **32%** et un taux d'utilisation minimale de latrines basiques de **72%**, et assurer à l'accès à l'hygiène.

2. PROGRAMMATION

2.1. Eau potable

2.1.1. Projection du nombre de la population

Comme le taux moyen de l'augmentation du nombre de la population dans la Région Amoron'i Mania est de 2,8%, on a pu calculer sa projection en 2025 selon le tableau ci-dessous.

Tableau 21: Projection du nombre de la population en 2025

Fokontany	Nombre de la Population					
	2020	2021	2022	2023	2024	2025
AMBALALEHIBE	2 000	2 056	2 114	2 173	2 234	2 296
AMBALAMARINA	899	924	950	977	1 004	1 032
AMBANITANANA	672	691	710	730	750	771
AMBOHIMPANALINA	991	1 019	1 047	1 077	1 107	1 138
AMINDRAZAKA	2 600	2 673	2 748	2 825	2 904	2 985
AMPADIRANA	1 300	1 336	1 374	1 412	1 452	1 492
AMPANAFANANA	1341	1 379	1 417	1 457	1 498	1 540
ANKARAMAINTY	975	1 002	1 030	1 059	1 089	1 119
ANKOTSAKA	2 121	2 180	2 241	2 304	2 369	2 435
IVATO CENTRE	3 768	3 874	3 982	4 093	4 208	4 326
MANANGARY	938	964	991	1 019	1 048	1 077
MIARINA	1 400	1 439	1 479	1 521	1 564	1 607
SAHABE	1 060	1 090	1 120	1 152	1 184	1 217
SOAFANDRY	1260	1 295	1 332	1 369	1 407	1 447
TANGINA	1 943	1 997	2 053	2 111	2 170	2 231
TOARENY	360	370	380	391	402	413
TRANGAINA	1 210	1 244	1 279	1 315	1 351	1 389
TSAINGY	2060	2 118	2 177	2 238	2 301	2 365
TOTAL	26 898	27 651	28 425	29 221	30 039	30 881

Source : Données Commune, 2020

2.1.2. Projection de l'accès à l'eau potable

Le taux d'accès à l'eau actuel correspondant au service élémentaire est de 0%. À partir de ce taux, de la projection du nombre de la population et de l'objectif d'adduction d'eau en 2025 pour la Commune, la projection de l'accès à l'eau potable d'ici 5 ans est établi et présenté dans le tableau suivant :

Tableau 22: Projection de l'accès à l'eau potable

Fokontany	Nombre de la Population					
	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Nombre de population	26 898	27 651	28 425	29 221	30 039	30 881
Taux élémentaire	0%	6%	13%	19%	25%	32%
Nombre de bénéficiaire	0	1 760	3 618	5 579	7 646	9 826
Bénéficiaire supplémentaire	0	1 760	1 858	1 961	2 068	2 179

Source : Enquête au niveau Commune, 2020

2.1.3. Priorisation de l'accès à l'eau potable

Cette priorisation est établie de manière participative. A partir du PBOR de la Commune et des indicateurs de priorisation à savoir le nombre de population et de localité, la présence des institutions, l'existence de ressources d'eau exploitable, et des besoins en AEP, on a élaboré le tableau de priorisation ci-après :

Tableau 23: Tableau de priorisation pour l'adduction en eau potable

Fokontany	Nombre de population en 2025	Rang	Observations
IVATO CENTRE	4326	1	Chef-lieu de Commune
MANANGARY	1077	2	
AMBOHIMPANALINA	1138	3	
AMBALALEHIBE	2296	4	
ANKARAMAINTY	1119	5	
AMINDRAZAKA	2985	6	
ANKOTSAKA	2435	7	
TSAINGY	2365	8	
MIARINA	1607	9	
AMBALAMARINA	1032	10	
SOAFANDRY	1447	11	
TOARENY	413	12	
TRANGAINA	1389	13	
SAHABE	1217	14	
AMBANITANANA	771	15	
AMPANAFANANA	1540	16	
AMPADIRANA	1492	17	
TANGINA	2231	18	

Source : Focus groupe pour l'élaboration de PCDEAH, 2020

2.1.4. Identification de solutions techniques

Trois formes d'intervention sont à planifier.

- La réhabilitation de l'infrastructure existante non fonctionnelle à Ivato Centre
- La construction de nouveaux ouvrages d'adduction d'eau potable :
 - Captage des sources déjà identifiés par le système gravitaire (AEPG)
 - Construction de puits à motricité humaine (PMH)
- La potabilisation des eaux au niveau des ménages par des produits purificateurs :
 - Appui à l'accès des ménages sur le traitement des eaux de boisson par des produits purificateurs (exemple : méthode SODIS, sur l'eau, pile purification à domestique)
 - Sensibilisation des habitants sur ce mode de potabilisation des eaux

A titre d'information, le BPOR de la Commune établie en 2017 propose un budget annuel allant de 2021 à 2025 pour la mise en place d'infrastructures d'AEP, cet outil sert de référence par rapport à l'estimation actuelle des installations/réhabilitations d'infrastructures sur l'AEP dans la période de réalisation du présent PCDEAH

Tableau 24 : Estimation de cout d'installation/réhabilitation et entretien d'ouvrage d'AEP

Année	Couts AEPG (Ar)
2021	309 913 980
2022	316 980 019
2023	216 138 109
2024	221 066 058
2025	226 106 364

Source : BPOR, Commune Ivato Centre, 2017

2.1.5. Fiche de projet Communal

La fiche de projet communal est un outil qui montre les études et informations sommaires sur un projet d'adduction d'eau potable prévu dans la Commune.

Pour la Commune Ivato Centre, on tient à signaler l'existence d'APS et d'APD pour un projet de construction/réhabilitation d'infrastructure qui peut approvisionner en eau potable le Fokontany Ivato Centre. Ces documents sont établis avec Sandandrano en 2020, ils sont disponibles auprès de la Commune et du projet RANO WASH. Alors ce projet ne nécessite plus de fiche projet.

Par ailleurs, la Commune prévoit également de réaliser un projet d'adduction potable dans le Fokontany Amindrazaka. Ci-après le fiche de projet correspondant :

- Projet 1

Fiche d'action N°01	Nouveau réseau d'adduction d'eau potable dans le Fokontany de AMINDRAZAKA	Coûts prévisionnels	Total projet : 59 339 000 Ar Par Habitant : 49 939Ar
Description de projet			
<p><u>Enjeux et objectifs :</u></p> <p>Desservir en eau potable une partie du Fokontany de Amindrazaka dans la Commune de Ivato Centre et plus particulièrement dans les localités de Fenomanta et Amindrazaka. La réalisation des infrastructures permettra aussi de lutter contre les maladies hydriques et améliorera l'hygiène de la population</p> <p><u>Les bénéficiaires :</u></p> <p>Au moment de la construction, le réseau alimentera 1200 bénéficiaires. Elle branchera aussi une institution :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 école primaire publiques <p><u>Description du projet :</u></p> <p>Source de système : Ankaterena Ambony</p> <p>Débit de la source : Forte</p> <p>Longueur de tuyau : 3 100 ml</p> <p>Dimension de réservoir : équivalent à 40% de besoin de la population journalière</p> <p>Nombre de borne fontaine : 07</p> <p>Nombre de branchement dans les Institutions : 02</p> <p>Coût estimatifs de projets : 59 339 000 Ar</p>		<p><u>Acteurs concernés :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Commune, Fokontany, Section et Village - Service Technique en Eau, Assainissement et Hygiène - Partenaires techniques et financiers - Le Ministère en charge de l'eau Potable, Assainissement et Hygiène - Bureaux d'étude et prestataires <p><u>Rôle de la Commune :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Trouver un appui technique et financier pour l'élaboration de l'APD et construction du système ; - Maître d'ouvrage et participe au Maitrise d'œuvre ; - Mettre en place une gestion adéquate en parallèle avec la construction - Inciter la population à l'appropriation de système, la protection et utilisation adéquate 	

2.1.6. Mesures de pérennisation

Une fois les infrastructures d'AEP sont installés, des mesures seront à prendre pour la durabilité des infrastructures et de la conservation des ressources d'eau. Elles concernent l'ensemble des Fokontany de la Commune :

➤ **Mesure technique**

- Entretien périodique de l'ouvrage
- Mise en place de barrière physique interdisant l'accès près des ouvrages

➤ **Mesure socio-organisationnelle**

- Opérationnalisation du STEAH
- Mise en place et opérationnalisation de comité de l'eau au niveau de la Commune
- Identification de gestionnaire privé des infrastructures
- Application de la réglementation régionale sur l'eau (DINA) puis son adaptation au contexte communal
- Sensibilisation des habitants pour la protection des infrastructures
- Promotion de la gestion intégrée des ressources en eau (GIRE)

➤ **Mesure environnementale**

- Aménagement et protection des bassins versants surtout ceux où se positionnent les sources d'eau
- Reboisement pour améliorer la conservation de l'eau dans les nappes
- Protection des sources d'eau par la mise en place de clôture et de végétalisation aux alentours
- Diffusion des techniques agricoles favorisant l'infiltration et la conservation dans le sol et les nappes comme l'agro écologie

2.2. Assainissement et hygiène

2.2.1. Gestion des excréta

Au niveau de la population, la gestion des excréta doit être assurée par les ménages, c'est pourquoi la responsabilisation de la Commune est axée sur la sensibilisation, l'élaboration de stratégie de conscientisation pour limiter les défécations à l'aire libre, la promotion des marketings pour l'assainissement, et le renforcement des acteurs/promoteurs locaux. Ainsi, la priorisation de sensibilisation est établie à partir du *paragraphe 3.1.1* concernant le taux d'utilisation de la latrine.

Les actions de sensibilisation sont donc priorisées dans les Fokontany, voire hameaux, où les taux de défécation à l'aire libre sont maximaux. Les incitations ne se focalisent pas seulement sur la limitation de défécation à l'air libre mais également sur la construction ou réhabilitation de latrine au moins de type basique, non partagée et disposant de DLM.

Au niveau des institutions, la planification concerne la construction/réhabilitation des latrines de types améliorés et non partagés (par rapport au nombre des usagers) disposant de DLM. Les travaux sont à réaliser au niveau des centres de santé et établissements scolaires, au niveau des institutions religieuses. A part les constructions/réhabilitation, la Commune en collaboration avec les responsables institutionnels prévoit la sensibilisation des usagers sur le mode d'utilisation des latrines améliorées et sur l'importance du lavage des mains avec du savon.

Par ailleurs, en lieux public, la planification consiste à construire/réhabiliter des latrines améliorées dans les milieux les plus fréquentés par la population. Pour la Commune Ivato Centre, cette activité est planifiée au niveau du marché communal.

Les activités sur l'amélioration de la gestion des excréta est présentée dans la matrice de planification dans la sous-partie 2.3 ci-dessous.

2.2.2. Gestion des ordures

Pour la gestion des ordures ménagères, la planification consiste à mener la sensibilisation des ménages à mettre en place au niveau du foyer des poubelles, et dans l'enceinte de l'habitat de fossés améliorés avec couvercle pour éviter la contamination de l'environnement. Comme la principale activité de la population concerne l'agriculture, le compostage est un moyen efficace pour le recyclage des déchets. Ainsi, des formations sur cette technique sont à prévoir.

Au niveau des établissements scolaires, la mise en place de poubelle dans chaque salle de classe et de bac à ordures avec couvercles à l'extérieur est programmée. De plus, la sensibilisation des usagers sur la gestion des ordures constitue une mesure d'accompagnement sur l'installation de ces dispositifs.

En lieux publics notamment le marché communal, la mise en place de bacs pour collecter les déchets est à prioriser. La Commune, en collaboration avec les usagers qui payeront de cotisations, assure la propreté du lieu avant et après chaque jour de marché.

2.2.3. Gestion de l'hygiène menstruelle

La gestion de l'hygiène menstruelle est indépendante de la gestion des excréta et la gestion des ordures. C'est une manière de faciliter l'accès aux filles et femmes pour le développement économique même pendant les périodes de menstruation :

- Sensibiliser les marchands au niveau de la Commune à vendre à prix abordable des serviettes hygiénique jetables
- Former les jeunes filles et les femmes sur la confection de serviette hygiénique lavable à traitement correcte.
- Construire des douches au niveau des institutions (école et centre de santé) pour que les jeunes filles et les femmes puissent prendre soin de leurs corps lorsqu'elles fréquentent ces milieux en période de règles
- Collaborer avec les associations/groupements de femme pour la sensibilisation des femmes et des jeunes filles à l'utilisation de serviette hygiénique correcte.
- Sensibiliser les ménages sur la construction de douche au niveau de leurs habitats (Cette activité concerne les hommes et les femmes et consiste à les inciter de prendre soin de leur corps en prenant une douche fréquemment)

2.2.4. Mesures de pérennisation

Les mesures de pérennisation consistent à assurer la durabilité des infrastructures et des organisations y afférents. Ce sont :

- Opérationnalisation du STEAH, et inscription des frais de fonctionnement du STEAH dans le budget communal
- Mise en place et opérationnalisation de comité de l'assainissement et de l'hygiène au niveau de la Commune
- Elaboration, puis mise en application de réglementation (DINA) sur l'assainissement et l'hygiène
- Sensibilisation des habitants pour la protection des infrastructures

2.3. Matrice du plan de développement de la Commune en EAH

Tableau 25: Matrice du plan de développement de la Commune en EAH pour la période 2021-2025

Description des activités	Lieu (Fokontany, localités, etc)	Cibles	Partenaires	5 années				
				2021	2022	2023	2024	2025
POLITIQUE COMMUNAL EN EAH								
<i>I. Gouvernance communal en EAH</i>								
Renforcement des capacités de l'équipe communale : formations concernant le Code de l'Eau la maîtrise d'ouvrage communale, et la Loi Organique n°2014-018 du 12 septembre 2014 portant sur les compétences, les modalités d'organisation et de fonctionnement des Collectivités Décentralisées	Commune	2 séances de formation (2 thématiques)	STD, Projet					
Mise en place STEAH	Commune	1 STEAH fonctionnels						
Coordination avec les intervenants : RANOWASH et la DREAH	Commune	1 PV de planification						
Etablissement d'un Règlement Communal de l'Eau et sensibilisation des usagers sur l'importance de l'entretien et des cotisations	Commune	1 arrêté fixant les règlements de l'eau						
Atelier communal de fin d'année	Commune	5 ateliers						
Suivi des orientations et du plan d'actions du PCDEAH et révisions du PCDEAH lors de l'échéance	Commune	5 ateliers						
Arrêtés / décisions communales à prendre concernant : la création de la STEAH, le règlement communal	Commune	2 arrêtés fixant les règlements de l'eau, STEAH						
Collaboration avec les acteurs EAH (OSC, STD, Projet)	Commune	10 conventions de partenariat signé sur l'EAH						

Description des activités	Lieu (Fokontany, localités, etc)	Cibles	Partenaires	5 années				
				2021	2022	2023	2024	2025
SECTEUR ADDUCTION D'EAU POTABLE								
2. Rehabilitation des infrastructures en AEP								
Ouvrages non fonctionnels : étudier les possibilités techniques de réparation / réhabilitation	Ivato centre	PV établi	Projet, Entreprise					
Exécuter les travaux de réhabilitation	Ivato centre	1 Infrastructure réhabilité2	Projet, Entreprise, Fokontany					
3. Construction de nouvelles infrastructures en AEP								
Valider les sources potentielles pour les villages identifiés comme prioritaires pour l'accès à l'eau	Amindrazaka	1 source identifiée	Projet, STD					
Initier des collaborations avec les nouveaux villages pour la création de nouvelles infrastructures d'accès à l'eau			Projet, STD					
Exécution des travaux de construction		1 infra AEPG	Entreprise, Projet					
4. Gestion et pérennisation des infrastructures								
Mise en place et opérationnalisation comité de l'eau	Commune	1 comité de l'eau formé, 4 réunions/an	STD					
Identification des gestionnaires privés en AEP et contractualisation	Commune	au plus 2 gestionnaires fonctionnels	Projet					
Aménagement de la protection des sources		au moins 2 sources protégées						
Reboisement	Tous les Fokontany	au moins 10 ha reboisé	STD Forêt					

Description des activités	Lieu (Fokontany, localités, etc)	Cibles	Partenaires	5 années				
				2021	2022	2023	2024	2025
Formation sur l'agroécologie	Tous les Fokontany	15 formations réalisées	SDT Agri					
5. Potabilisation et purification de l'eau au niveau des ménages								
Sensibilisation à la potabilisation de l'eau	Tous les Fokontany	180 sensibilisations réalisées						
Appui à l'accès des ménages aux produits de potabilisation de l'eau	Tous les Fokontany	75% de la population ayant accès au produits purificateurs						
SECTEUR ASSAINISSEMENT ET HYGIENE								
6. Sensibilisation								
Sensibilisation sur l'utilisation des latrines (au moins basique) avec DLM	Tous les Fokontany	180 sensibilisations réalisées	STD					
Sensibilisation sur le stockage puis recyclage des ordures	Tous les Fokontany	180 sensibilisations réalisées	STD					
Sensibilisation sur la construction de douche au niveau des ménages	Tous les Fokontany	180 sensibilisations réalisées	STD					
7. Construction/Réhabilitation des latrines institutionnelles								
Construction au niveau des écoles	Tous les Fokontany où il y a les 10 établissement scolaires	19 latrines basiques dont chacun possède 3 compartiments et 1 pissoir, avec DLM	Projet, Entreprises, Parents des élèves					
Construction/Réhabilitation au niveau des centres de santé	Ankaramainty, Ivato Centre, Ambalalehibe	au niveau de 1 CSBII et 2CSB I	Projet, Entreprises					

Description des activités	Lieu (Fokontany, localités, etc)	Cibles	Partenaires	5 années				
				2021	2022	2023	2024	2025
Mesures d'accompagnement pour la durabilité	Au niveau des institutions dans la Commune	19 établissement scolaires, 1 CSBII et 2 CSB1						
8. Construction latrines publics								
Construction latrine au niveau du marché communale	Ivato Centre	1 latrines avec 4 compartiments et 1 pissoire	Entreprises, Marchands					
9. Gestion des ordures								
Mise en place de bac à ordures au niveau du marché communale	Ivato Centre	2 bacs à ordures						
Formation sur le recyclage des déchets et compostage	Ivato Centre	5 séances de formation	STD					
10. Promotion de l'hygiène menstruel								
Construction/réhabilitation douche au niveau des institutions	Les établissements scolaires dans la Commune	21 douches institutionnelles construites	Projet, Entreprise, parents d'élèves					
Sensibilisation des femmes au niveau des institutions sur la pratique d'hygiène menstruel correcte	Tous les Fokontany	au moins 80% des femmes sensibilisées	AC, Projet, Association/ONG, Min Population					
Formation des femmes sur la confection de serviette hygiénique lavable	Tous les Fokontany	Au moins 10 séances de formation surtout au niveau des CEG Ivato Centre, Lycée Ivato Centre	Projet, Association/ONG					

Description des activités	Lieu (Fokontany, localités, etc)	Cibles	Partenaires	5 années				
				2021	2022	2023	2024	2025
Mobilisation des associations des femmes dans la promotion de l'hygiène menstruel	Tous les Fokontany	au moins 18 associations mobilisées						

Source : Focus groupe au niveau Commune

Annexe 1: Méthodologie de montage du PCDEAH

L'élaboration du présent PCDEAH s'est fait en suivant les étapes suivantes :

➔ Collecte des données :

- Formation des responsables communaux (STEAH) sur la collecte des informations (Fiche d'enquête élaborée par l'ONG CARE)
- Collecte d'informations sur terrains, et auprès des STD au niveau du District Ambositra
- Elaboration des fiches d'entretien semi-structuré pour le complément d'information au niveau de la Commune, des Fokontany, des localités, des centres de santé, et des établissements scolaires
- Focus group auprès des femmes
- Atelier d'identification et priorisation des besoins, organisés au niveau de la commune, avec la participation des représentants de tous les acteurs dans la Commune (Education, Santé, Fokontany, BE Commune, SLC)

➔ Traitement et analyse des données

- Conception de l'outil de traitement des données (Tableur Excel)
- Saisie des informations dans la base de données
- Traitement et analyse des données
- Cartographie

➔ Rédaction de la version provisoire du document PCDEAH

➔ Atelier de validation de la version provisoire pour l'établissement de la version finale

Annexe 2: Budget estimatif sur le domaine EAH dans la Commune

Ivato

Description des activités	Cibles	BUDGET			Observations
		Budget	PART commune	Part financement externe	
POLITIQUE COMMUNAL EN EAH					
<i>1. Gouvernance communal en EAH</i>					
Renforcement des capacités de l'équipe communale : formations concernant le Code de l'Eau la maîtrise d'ouvrage communale, et la Loi Organique n°2014-018 du 12 septembre 2014 portant sur les compétences, les modalités d'organisation et de fonctionnement des Collectivités Décentralisées	2 séances de formation (2 thématiques)	300 000	15%	85%	
Mise en place STEAH	1 STEAH fonctionnels				
Coordination avec les intervenants : RANOWASH et la DREAH	1 PV de planification				
Etablissement d'un Règlement Communal de l'Eau et sensibilisation des usagers sur l'importance de l'entretien et des cotisations	1 arrêté fixant les règlements de l'eau				
Atelier communal de fin d'année	5 ateliers	750 000	50%	50%	
Suivi des orientations et du plan d'actions du PCDEAH et révisions du PCDEAH lors de l'échéance	5 ateliers				
Arrêtés / décisions communales à prendre concernant : la création de la STEAH, le règlement communal	2 arrêtés fixant les règlements de l'eau, STEAH				
Collaboration avec les acteurs EAH (OSC, STD, Projet)	10 conventions de partenariat signé sur l'EAH				
SECTEUR ADDUCTION D'EAU POTABLE					
<i>2. Réhabilitation des infrastructures en AEP</i>					
Ouvrages non fonctionnels : étudier les possibilités techniques de réparation / réhabilitation	PV établi	500 000	10%	90%	
Exécuter les travaux de réhabilitation	1 Infrastructure réhabilité2				défini dans l'APD
<i>3. Construction de nouvelles infrastructures en AEP</i>					
Valider les sources potentielles pour les villages identifiés comme prioritaires pour l'accès à l'eau	1 source identifiée				

Description des activités	Cibles	BUDGET			Observations
		Budget	PART commune	Part financement externe	
Initier des collaborations avec les nouveaux villages pour la création de nouvelles infrastructures d'accès à l'eau					
Exécution des travaux de construction	1 infra AEPG	59 339 000	10%	90%	défini dans fiche projet 1
4. Gestion et pérennisation des infrastructures					
Mise en place et opérationnalisation comité de l'eau	1 comité de l'eau formé, 4 réunions/an				
Identification des gestionnaires privés en AEP et contractualisation	au plus 2 gestionnaires fonctionnels				1 gestionnaire / infra
Aménagement de la protection des sources	au moins 2 sources protégées				
Reboisement	au moins 10 ha reboisé	1 650 000	100%		
Formation sur l'agroécologie	15 formations réalisées	600 000	20%	80%	
5. Potabilisation et purification de l'eau au niveau des ménages					
Sensibilisation à la potabilisation de l'eau	180 sensibilisations réalisées				
Appui à l'accès des ménages aux produits de potabilisation de l'eau	75% de la population ayant accès aux produits purificateurs	2 000 000	40%	60%	
SECTEUR ASSAINISSEMENT ET HYGIENE					
6. Sensibilisation					
Sensibilisation sur l'utilisation des latrines (au moins basique) avec DLM	180 sensibilisations réalisées				
Sensibilisation sur le stockage puis recyclage des ordures	180 sensibilisations réalisées				
Sensibilisation sur la construction de douche au niveau des ménages	180 sensibilisations réalisées				
7. Construction/Réhabilitation des latrines institutionnelles					
Construction au niveau des écoles	19 latrines basiques dont chacun possède 3 compartiments et 1 pissoir, avec DLM	38 000 000	10%	90%	

Description des activités	Cibles	BUDGET			Observations
		Budget	PART commune	Part financement externe	
Construction/Réhabilitation au niveau des centres de santé	au niveau de 1 CSBII et 2CSB1	3 000 000	10%	90%	
Mesures d'accompagnement pour la durabilité	19 établissement scolaires, 1 CSBII et 2 CSB1				
8. Construction latrines publics					
Construction latrine au niveau du marché communale	1 latrines avec 4 compartiments et 1 pissoire	6 000 000	10%	90%	
9. Gestion des ordures					
Mise en place de bac à ordures au niveau du marché communale	2 bacs à ordures	400 000	20%	80%	
Formation sur le recyclage des déchets et compostage	5 séances de formation	200 000	20%	80%	
10. Promotion de l'hygiène menstruel					
Construction/réhabilitation douche au niveau des institutions	21 douches institutionnelles construites	12 600 000	10%	90%	Conditionné par l'existence d'AEP
Sensibilisation des femmes au niveau des institutions sur la pratique d'hygiène menstruel correcte	au moins 80% des femmes sensibilisées				
Formation des femmes sur la confection de serviette hygiénique lavable	Au moins 10 séances de formation surtout au niveau des CEG Ivato Centre, Lycée Ivato Centre	2 000 000	20%	80%	
Mobilisation des associations des femmes dans la promotion de l'hygiène menstruel	au moins 18 associations mobilisées				à raison de 1 par Fokontany
	TOTAL	127 339 000			

Remarque : le cout de réhabilitation de l'infrastructure concernée par l'APD n'est pas inclus dans ce budget estimatif en EAH, et doivent être s'ajouter à cette valeur trouvée.